

Les Trophées **SEPTUORS** 2018 de l'Innovation & de l'Economie de la **Haute-Garonne**



Environnement : des démarches exemplaires et souvent innovantes

Après le Tarn il y a quelques semaines, le département de la Haute-Garonne accueille ce mois-ci la cérémonie des Septuors, version 2018. Cette manifestation, organisée par le groupe La Dépêche du Midi, met un coup de projecteur sur les réussites entrepreneuriales du territoire, dans plusieurs secteurs d'activités (environnement, services, commerce, santé, numérique, agroalimentaire et industrie). Elle est annuellement l'occasion de

récompenser une entreprise particulièrement méritante dans son secteur et de présenter son activité aux lecteurs et habitants de la région qui ne la connaissent peut-être pas. Cette année, une nouvelle fois des partenaires de premier plan ont souhaité s'associer à cette démarche valorisante pour l'économie à l'échelle locale. On compte autour de la CCI de la Haute-Garonne co-organisatrice, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, le Conseil

départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole, mais aussi Cerfrance, Veolia, PréviFrance et Atalian. Dans la catégorie Environnement, les trois entreprises nominées sont Citoy'ENR, Aéroport de Toulouse et Tomate Ô Toulouse. L'entreprise lauréate sera dévoilée lors d'une cérémonie qui se tiendra le 17 mai à la Cité de l'Espace de Toulouse, et le prix sera remis par Veolia.

Le parrain du prix



Gilbert BIZIEN
Directeur du Territoire
Toulouse-Pyrénées Veolia activité Eau



Entretien avec Gilbert BIZIEN,
Directeur du Territoire Toulouse-Pyrénées Veolia
activité Eau.

Veolia est cette année partenaire de la Cérémonie des Septuors, pour quelles raisons ? Qu'appréciez-vous de cette manifestation ?

Valoriser les acteurs économiques du territoire et faire émerger ses pépites, notamment dans le domaine de l'innovation, est l'objectif des Septuors. Acteur du territoire au service des collectivités locales et des entreprises, Veolia accompagne naturellement cette belle initiative permettant de mettre en lumière des talents qui contribuent au développement du territoire et à la préservation de l'environnement.

En quoi Veolia est sensible aux entreprises innovantes notamment en matière d'environnement, qui se développent sur le territoire ?

L'innovation est dans l'ADN de Veolia. Elle permet d'adapter nos solutions et améliorer continuellement la qualité de service. Que ce soit la production d'énergie dans les usines de traitement d'eau, la régulation des températures urbaines et la lutte contre les

phénomènes d'îlots de chaleur... L'innovation va bien au-delà des questions techniques, notre rôle est d'anticiper les attentes de nos clients collectivités, consommateurs et industriels.

Ainsi, Veolia est partenaire de nombreux acteurs de l'innovation tels que des start-up, des PME-PMI, des incubateurs de l'économie sociale et solidaire comme Première Brique Toulouse Métropole, ou des associations comme le FabLab et La Mêlée Numérique.

De quelles manières Veolia est un acteur majeur en matière d'environnement, rappelez-nous ses grandes missions ?

Nous vivons dans un monde qui a de plus en plus besoin que l'on prenne soin de ses ressources, pour accompagner un développement harmonieux et durable de nos sociétés, tout en luttant contre les effets du changement climatique. C'est là tout le sens de notre mission : Ressourcer le monde. Cette mission nous guide chaque jour pour agir et créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. Elle nous guide aussi pour préparer l'avenir, atteindre les objectifs de développement durable de 2030 et imaginer le monde de demain. #WeAreResourcers.

Les entreprises nominées



Tomate Ô Toulouse, une production de tomates née dans les serres de Bessières

Une tomate née hors-sol dans une serre, c'est quelque chose de courant, sauf quand cette serre est chauffée par la chaleur résiduelle d'un incinérateur d'ordures ménagères ! Cette tomate grappe née sous des serres installées au Nord de Toulouse à Bessières, a été baptisée « Ô Toulouse », pour qu'il n'y ait aucun doute sur son origine. Issue d'une agriculture moderne basée sur une technologie pointue, cette tomate du futur est d'autant plus particulière qu'elle est née sur des pieds plantés dans de la laine de roche. Elle pousse ainsi sans produits phytosanitaires, avec zéro pesticide et pour un rendement optimal car le climat des serres est géré informatiquement au dixième de degrés près. Gilles Briffaud à la tête de cette aventure peu commune depuis 2015, entend bien poursuivre cette démarche en doublant sa surface de production rapidement pour passer à près de 8 hectares. A ce jour, il produit quelques 1 800 tonnes de tomate par an et devrait atteindre plus de 6 000 tonnes rapidement. De même, preuve de sa pertinence, l'entreprise qui emploie 35 personnes devrait voir ses effectifs atteindre 100 salariés d'ici 2019. Quant aux débouchés pour la tomate, ils sont nombreux : tout d'abord en local avec le concours du Marché d'Intérêt National (MIN) de Toulouse puis bientôt en s'étendant aux autres départements du Sud-Ouest.



L'Aéroport de Toulouse-Blagnac adopte une démarche environnementale dynamique

Acteur économique de premier ordre dans la métropole toulousaine, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac s'est engagé dans quatre grandes démarches environnementales pour tout d'abord mieux maîtriser ses émissions à effet de serre. Sa stratégie consiste à atteindre la neutralité carbone d'ici 2020. Doté d'une accréditation internationale ATA, il mène en ce sens plusieurs actions concrètes pour atteindre le niveau 4 d'ici deux ans encore. Parmi ses actions notables, on retient : une centrale photovoltaïque installée sur le parking P2 de l'aéroport qui produit quelques 1 100 mégawatt par an, le raccordement au réseau de chaleur de Blagnac et la mise en place d'une chaudière biomasse d'ici début 2019, et la participation à HyPort en mettant en place une centrale de production et de stockage d'hydrogène pour ses propres besoins et ceux des entreprises environnantes. Sa seconde grande démarche concerne l'air. Partenaire d'ATMO Occitanie (observatoire régional de l'air), l'aéroport modélise les émissions gazeuses pour mieux comprendre et connaître la qualité de l'air et ainsi mieux contrôler les émissions polluantes. Troisième point important : améliorer l'accessibilité terrestre de l'aéroport, un enjeu majeur pour les employés comme pour les clients. Partenaire du projet de mobilité urbaine « Commute » avec Toulouse Métropole, l'aéroport se distingue comme acteur d'un système de gestion collaborative de la communauté urbaine. Enfin l'aéroport s'est engagé depuis un an dans la biodiversité en adhérant à « Hop ! Biodiversité » qui vise à mieux connaître et faire partager la biodiversité sur la plateforme. « Ces démarches font partie de l'engagement de l'Aéroport de Toulouse dans DEMETER » précise Alain de la Meslière, le directeur général des opérations de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac.



Citoy'enR créé collectivement des moyens de production d'énergie renouvelable

Construit sous la forme de coopérative, Citoy'enR a adopté un modèle économique particulier depuis sa création il y a 1 an. Sa mission : investir collectivement (un sociétaire égal une voix, mais la rétribution se fait au pourcentage de l'investissement initial) dans un projet d'énergie renouvelable (ENR) et plus particulièrement en ce moment, rechercher des toitures pour y installer des panneaux solaires. « Dans un premier temps, nous orientons notre démarche auprès des collectivités pour à la fois la promouvoir et être le plus pédagogique possible » indique Olivier Balosso l'un de ses bénévoles. Ainsi, la première installation qui vient de sortir de terre et qui sera inaugurée dans quelques jours se trouve sur une école de Tournefeuille, alors qu'un projet sur un gymnase à l'Union est également en cours. Autour de 240 sociétaires et son président Benjamin Toulecc, Citoy'enR vient de passer ces 18 derniers mois à sélectionner des sites et contacter les services en charge des toitures pour mettre en place des partenariats avec EDF qui rachète ensuite l'électricité produite. De même, Citoy'enR a signé un contrat sur 20 ans avec les collectivités qui adhèrent au projet pour le prêt de ses toitures. « Sachant que tous les panneaux solaires ne sont pas installables sur les mêmes toits, nous nous efforçons de trouver des installateurs locaux pour être cohérents de bout en bout de notre démarche » poursuit-il. Pour la réalisation de 16 toitures, le budget de réalisation s'élève à 550 000 euros qui sont découpés ainsi : 100 000 euros de capitaux « citoyen », subventions de la Région qui rétribue un euro par un euro investi, et un emprunt bancaire.

